

## FORMULAIRE D'ADHÉSION OU DE RÉ-ADHÉSION À LA SEBL – ANNÉE 2024

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

J'adhère ou je ré-adhère à la [Société d'Études de Brest et du Léon](#) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Je règle la somme de :

- 30 euros (cotisation d'adhésion) et je reçois les deux numéros de série annuels (n° 242 et n° 243).
- 55 euros (cotisation de soutien) et je reçois les deux numéros de série annuels (n° 242 et n° 243) et le Hors-Série n° 12.

Soit par chèque libellé à l'ordre de « SEBL – Société d'Études de Brest et du Léon » ;

Soit par virement bancaire en précisant « Cotisation SEBL 2024 » sur le compte ci-dessous :

Établissement : 20041 – Guichet : 01013 – N° de compte : 0048361N034 – Clé : 21  
**IBAN : FR30 2004 1010 1300 4836 1N03 421 – BIC : PSSTFRPPREN**

Date et signature : .....

Ce bulletin ne peut pas servir de bulletin d'abonnement aux *Cahiers de l'Iroise* pour les « personnes morales » (bibliothèques, musées, administrations...).

Le non-renouvellement est à signaler avant l'échéance, par lettre ou courriel. Par défaut, l'adhésion annuelle fait l'objet d'une tacite reconduction au tarif décidé lors de l'assemblée générale.

Retrouvez les actualités des *Cahiers de l'Iroise* et de la Société d'Études de Brest et du Léon sur notre site officiel [www.cahiersdeliroise.org](http://www.cahiersdeliroise.org) et sur notre page Facebook : [www.facebook.com/cahiersdeliroise](http://www.facebook.com/cahiersdeliroise).

L'ANNÉE 2024 MARQUERA LES 70 ANS DE LA FONDATION DE LA [SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE BREST ET DU LÉON](#) ET DE LA PARUTION DU PREMIER NUMÉRO DE LA REVUE *LES CAHIERS DE L'IROISE*. DEPUIS, 240 NUMÉROS ET 11 HORS-SÉRIE SONT PARUS, SOIENT PRÈS DE 20 000 PAGES PUBLIÉES ! DE NOMBREUSES SURPRISES SONT EN PRÉPARATION...